

F3SCT Spéciale Faculté des Sciences du Sport

Compte Rendu du 19 novembre 2024

Membres présents : Christopher Hautbois, Nathalie Jacob-Righini, Marianne Boivin, Docteur Martine Berthier, Ketsia Juste, Sophie Michel, Gaëlle Guraudier, Aline Lebeault, Norine Coussot, Loïc Hackspill, Christel Gutmann

Ouverture de la Séance à 9h

1/ Approbation du CR de la F3SCT du 4 avril 2024 (Annexe 1)

Le compte rendu de la F3SCT du 4 avril 2024 est approuvé à l'unanimité des représentants du personnel présents.

2/ Retours sur les exercices d'évacuation du 24 septembre 2024

Loïc Hackspill attire l'attention sur le fait que le report des alarmes ne fonctionne toujours pas dans certains bâtiments (225-310-425).

Il semblerait que le problème soit à la fois en lien avec la DSI, la société SPIE et le STIL. Aucun diagnostic n'a été fait.

La difficulté est que le report fonctionne de façon aléatoire.

Il est proposé de faire des tests réguliers de l'alarme incendie et du report, sur une période définie de 3 mois. Si le dysfonctionnement perdure, Marianne Boivin conseille à Christopher Hautbois de transmettre un courrier en tant que doyen au Président pour alerter sur ce dysfonctionnement.

Marianne Boivin conseille également de prendre rendez-vous avec Eric Lambert en charge de ce sujet au STIL.

Un exercice avec fumigène est projeté au bt 335 en informant au préalable le personnel.

Les blocs d'éclairage de sécurité qui étaient HS ou à vérifier ont été remis en fonction.

Il est rappelé que l'enseignant est responsable de ses étudiants lors d'une évacuation.

3/ Point sur la cyberattaque

Nathalie Jacob-Righini constate que la cyberattaque est grave, importante, très problématique et handicapante au quotidien mais au niveau de la composante et contrairement aux inondations, cela n'a pas été gérée comme une urgence.

Un grand nombre de données ont pu être récupéré relativement rapidement.

De nouveaux process ont été mis en place. Chacun s'est adapté et a priorisé en fonction des informations et des outils à disposition.

Il ne semble pas qu'il y ait eu de panique. Le fait d'avoir des échéances a permis de s'organiser.

Sophie Michel rapporte une inquiétude de la part des enseignants qui, à l'approche des examens, ne savent pas comment cela va s'organiser. Ils ne savent pas si Apogee va être rétabli, comment les notes vont être saisies.

Nathalie JR précise que les enseignants ont le même niveau d'information que les personnels administratifs via la DSI, les webinaires de la présidence et les compte rendu de bureau de direction. Les informations ne sont diffusées que lorsqu'elles sont confirmées.

Il a été confirmé qu'Apogee sera remis en service lors de la phase 2 de reprise des activités, à priori en fin d'année.

Si cet outil n'est pas utilisable en janvier lors de la saisie des notes, un autre système sera mis en place (via excel).

Christopher Hautbois reconnaît que cette situation n'est pas confortable. Il y a des projections mais aucune certitude ce qui peut en effet générer du stress.

Le séquençage est assez clair et plutôt bien tenu.

Un webinaire va être organisé prochainement par le Président.

Le site provisoire de l'université permet d'être informé de l'avancée des dossiers.

Une cellule d'écoute et de soutien psychologique a été mise en place rapidement pour accompagner les agents.

4/ Point sur les inondations

Nathalie JR explique que, sur la première inondation, l'information a tout de suite était transmise par mail par le doyen.

Gaëlle Giraudier propose de rappeler au personnel, lors d'événement exceptionnel, de penser à consulter mails, réseau sociaux...

Marianne B. parle d'un projet d'application avec la DSI pour envoyer des messages d'alerte par SMS, via un outil proposé par l'AMUE.

La Faculté des Sciences du Sport a été très peu impactée au niveau de ses bâtiments.

Seul le bâtiment 225 a été touché indirectement par des remontées d'humidité qui ont détérioré les parquets qui venaient d'être refaits.

Une fuite sur le toit a également touché l'armoire qui alimente la soufflerie provoquant une panne de chauffage dans le gymnase.

5/ Point : Comment peut-on améliorer les conditions de travail des enseignants de la Faculté des Sciences du Sport lors de leurs interventions au COUM (difficultés d'accès aux espaces de travail, de stationnement et subordination au pôle sport) ?

Sophie M. explique que des soucis ont été remontés par les enseignants qui interviennent au COUM : problèmes d'accès, problèmes de stationnement, problèmes des locaux qui ne sont pas toujours accessibles et disponibles pour les enseignants en STAPS.

Il est rappelé que plusieurs usagers utilisent les espaces. Le problème se pose réellement s'il y a double réservation.

Nathalie JR explique que le COUM est un établissement universitaire mutualisé entre les quatre partenaires qui contribuent au coût de fonctionnement (ENS-CentraleSupélec-SUAPS-F2S). Les contributions ont été déterminées en fonction du pourcentage d'occupation.

Les plannings d'utilisations sont établis en amont de la rentrée universitaire par les représentants des 4 entités.

Il peut y avoir des demandes ponctuelles qui sont gérées au fil de l'eau.

Une des difficultés remontées par Sébastien Kaiser, responsable des APSA, est l'accès aux salles théoriques/salles de réunion qui doit faire l'objet d'une demande à part. Il y a toutefois une latitude à ce que l'enseignant puisse aller dans ces salles si celles-ci sont disponibles et dans un juste équilibre.

Christopher H. rappelle que le fonctionnement n'est pas le même qu'au bt 225. Il est important que le personnel du COUM sache que les salles de réunions sont également des salles d'enseignement, et que les enseignants comprennent que les espaces de pratiques ne sont pas connectées aux salles de cours.

Les difficultés de stationnement sont dues au dispositif de sécurisation lié à l'installation récurrente des gens du voyage. La DAPI va pouvoir faire intervenir des entreprises qui vont sécuriser les stationnements. Les travaux pourraient commencer au printemps. Des badges seront mis à disposition des enseignants et étudiants pour accéder aux aires de stationnement. Il reste à trouver des financements pour sécuriser les terrains.

6/ Questions diverses : Comment pourrait t-on améliorer les conditions de travail entre les enseignants et les personnels administratifs (procédures non respectées, informations non diffusées, différenciation des rôles et rappel de celui de chacun, ...)

Gaëlle Giraudier constate des difficultés de fonctionnement entre les enseignants et les personnels administratifs.

Le personnel administratif regrette que certaines informations ne leur soient pas communiquées alors qu'il s'agit d'éléments qui peuvent avoir un impact sur leur travail. Réciproquement cela peut causer des frustrations de la part des personnels enseignants.

Des demandes arrivent parfois un peu tardivement. Elles doivent être gérées avec une procédure et des délais qui peuvent créer des crispations.

Il est important de communiquer les procédures en début d'année et de les réexpliquer au besoin.

Christopher H rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue que tous les personnels sont au service des usagers. En première ligne se trouve le service scolarité et les enseignants. Pour que tout fonctionne, il faut un minimum de cadre à travers des procédures. Il y a quantitativement plus ou moins de procédures et il y a la nature même de la procédure qui peut être simplifiée.

La procédure doit être là pour faciliter le travail de chacun et permettre à la structure de fonctionner au mieux sans ajouter de pression excessive sur les enseignants dont ce n'est pas le métier.

Il faut se souvenir que tous les personnels travaillent ensemble et qu'il est important de communiquer avec courtoisie et respect.

Nathalie JR attire l'attention sur les droits et obligations des fonctionnaires et assimilés et la nécessité de recadrer si nécessaire les échanges, notamment dans la forme.

Gaëlle Giraudier souhaite faire part de difficultés rencontrées dans certains services avec des agents qui ressentent des tensions vis-à-vis de collègues mais craignent d'empirer la situation en les exprimant ouvertement.

Nathalie JR est au courant de ce problème récurrent mais il appartient aux collègues concernés de faire remonter très factuellement les difficultés. Elle considère cependant que c'est son rôle de responsable de rappeler les devoirs de chacun et que l'impact sur l'ambiance est avéré.

Sophie M. confirme que la remontée des faits sont nécessaires pour entrer dans une procédure instituée.

Le docteur Berthier explique que l'accès aux psychologues passe par la médecine du travail. Il peut y avoir des actions individuelles et collectives. Des moyens existent.

Il est proposé que les représentants du personnel rappellent d'une manière générale l'existence des services de médecine du travail et de psychologues du travail.

La séance est levée à 11h

Le Président de la F3SCT spéciale STAPS
Christopher HAUTBOIS

La secrétaire administrative de la F3SCT spéciale STAPS
Nathalie JACOB-RIGHINI

La secrétaire de la F3SCT spéciale STAPS
Gaëlle GIRAUDIER

Université Paris Saclay
Délégue de la Direction Générale des Services
pour la Faculté des Sciences du Sport
Nathalie JACOB-RIGHINI